

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 531

MINISTÈRE DE LA CULTURE

(Transfert)

Article 8980. — *Bourses des élèves de l'institut national des arts.*

Bourses d'enseignement supérieur	33.700.000	»
Bourses d'enseignement moyen 2/7	5.100.000	»
Indemnité annuelle d'équipement	1.200.000	»
Total de l'article 8980	40.000.000	»

